

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°16 du 15 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et à la communication des archives des personnels civils de la défense et des militaires de l'armement.

Du 25 février 2009

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et à la communication des archives des personnels civils de la défense et des militaires de l'armement.

Du 25 février 2009

NOR D E F D 0 9 0 8 0 3 8 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.1

Référence de publication : JO n° 88 du 15 avril 2009, texte n° 17 ; signalé au BOC 16/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.